



**HAL**  
open science

## **Les temps sociaux de la participation citoyenne : (in)dispositions et (in)disponibilités démocratiques**

Guillaume Petit

### ► **To cite this version:**

Guillaume Petit. Les temps sociaux de la participation citoyenne: (in)dispositions et (in)disponibilités démocratiques. *Temporalités : revue de sciences sociales et humaines*, 2023, Les temporalités de la démocratie, 36, <10.4000/temporalites.10497>. <halshs-03973292>

**HAL Id: halshs-03973292**

**<https://shs.hal.science/halshs-03973292v1>**

Submitted on 17 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

## Temporalités

Revue de sciences sociales et humaines

36 | 2022

Les temporalités de la démocratie

---

### Les temps sociaux de la participation citoyenne : (in)dispositions et (in)disponibilités démocratiques

*Who has time to participate? The social distribution of civic engagement*

*Los tiempos sociales de la participación ciudadana: (in)disposiciones e*

*(in)disponibilidades democráticas*

Guillaume Petit

---



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/10497>

ISSN : 2102-5878

Éditeur

ADR Temporalités

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 novembre 2022.

---

# Les temps sociaux de la participation citoyenne : (in)dispositions et (in)disponibilités démocratiques

*Who has time to participate? The social distribution of civic engagement*

*Los tiempos sociales de la participación ciudadana: (in)disposiciones e (in)disponibilidades democráticas*

Guillaume Petit

---

## Introduction : les temps de la participation citoyenne au-delà du vote

- 1 Comment est-il possible de trouver le temps de participer à la vie démocratique ? Qui trouve le temps d'être citoyen au-delà de l'acte électoral ? Dans le présent article, nous entendons par engagement participatif une forme de participation citoyenne au-delà du vote : le rapport d'habitants à des offres de participation publique, qui se concrétisent par la mise en œuvre de dispositifs participatifs, en référence à des principes de démocratie participative (Blondiaux, 2008 ; Bacqué et Sintomer, 2011 ; Gourgues, 2013). Par nos terrains (voir encadré), nous nous concentrons sur des formes volontaristes de démocratie participative municipale, dans de petites villes moyennes en France entre les années 1990 et 2010. L'engagement participatif est donc la réponse circonscrite et conditionnée à une invitation à participer. Il a été multiples fois étudié. Dès les premiers développements en France de cette littérature spécialisée, il en a été proposé une acceptation processuelle, puis pragmatique (Talpin, 2008, 2010). Il a par la suite été précisé, au prisme de ses motifs (Mazeaud et Talpin, 2010), puis de sa sélectivité sociale, au titre de son inscription dans un espace social local (Petit, 2015, 2017) et dans l'action publique (Gourgues et Mazeaud, 2019).

- 2 L'entrée par les temporalités ou temps sociaux de la participation prolonge utilement et permet d'approfondir l'analyse des logiques de l'engagement participatif. Avoir ou ne pas avoir le temps, prendre ou ne pas prendre le temps, valoir ou ne pas valoir le temps, sont des questions qui délimitent une certaine division sociale de la participation démocratique. Si un fait social ne prend sens qu'en contexte dans le temps et l'espace, en fonction d'arrangements particuliers d'acteurs dans des lieux et des temporalités (Abbott, 2001), l'engagement participatif ne fait pas exception. Cet article montre que la disponibilité temporelle, en plus d'être inégalement distribuée, est toujours subjectivement réinterprétée en disposition à participer ou à ne pas participer.

Les dispositifs participatifs sont marqués par une problématique d'ensemble de faible participation. Dans les contextes étudiés (cf. encadré), nous mesurons un « 1 % participatif » (Petit, 2017), soit un groupe stabilisé de personnes impliquées à des degrés divers au cours d'un cycle annuel de participation. Des études plus larges mesurent aussi une large ignorance des dispositifs de participation, qui mettent en doute l'intérêt même de faire participer (Gourgues et Sainty, 2019). Lorsqu'on se centre sur la « non-participation », par exemple en étudiant les refus de participer suite à un tirage au sort, comme le propose Vincent Jacquet, alors la « disponibilité temporelle » est un élément explicatif à part entière fréquemment mis en avant par les répondants, autant comme contrainte que comme aubaine (Jacquet, 2020, p. 113-114). Ces questionnements confirment ainsi un inégal consentement à la norme participative, lorsque celle-ci cherche à s'imposer par des procédures de sélection comme le tirage au sort (Fourniau, 2019), qui se rapporte en partie aux normes de citoyenneté (Dalton, 2008) et au sentiment de compétence politique (Gaxie, 2002), en sus du filtre de la disponibilité temporelle. Comme le résume Julien Talpin, « L'intensité de l'engagement est elle-même tributaire de la disponibilité biographique des individus [...]. Nous ne pouvons réduire la disponibilité biographique des individus au temps dont ils disposent, bien que cet aspect soit capital. Elle dépend également de leur disponibilité émotionnelle et politique [...]. La disponibilité biographique apparaît ainsi comme un facteur particulièrement propice à la bifurcation des trajectoires individuelles, dans la mesure où elle permet une participation intense et répétée. La réitération de la participation ne dépend pas uniquement de la disponibilité biographique cependant, mais également des dispositions sociales et politiques des individus » (Talpin, 2008, p. 159-160). Ainsi, « deux aspects permettent de saisir comment s'articulent dispositions et situations : celui de la disponibilité biographique, situation ayant elle-même des causes sociales et qui donne sa pertinence au concept de carrière, et celui d'insertion dans certains réseaux » (Siméant, 2001, p. 65). Autrement dit, l'engagement participatif est réalisé au croisement de disponibilités et de dispositions. En tenant compte des disponibilités biographiques (MacAdam, 1986), l'entrée par le temps, les temps sociaux et les temporalités permet d'éclairer l'attractivité sélective de l'offre de participation selon les parcours biographiques en contexte (Demazière et Samuel, 2010 ; Petit, 2014). Pour chaque argument de l'analyse, nous nous appuyons sur une sélection de cas individuels qui illustrent l'action conjointe de multiples instances de socialisation (Lahire, 2013) et éclairent le rapport entre situations et dispositions dans la réalisation, l'empêchement ou l'évitement de la participation.

Encadré : présentation des trois villes et des offres de participation

L'enquête s'est déroulée dans trois petites villes de 20 000 habitants – Lanester (Morbihan), Bruz (Ille-et-Vilaine), Arcueil (Val de Marne) – où des rassemblements politiques locaux ont promu et mis en place de façon centrale des formes de démocratie participative. Le travail empirique s'est principalement déroulé entre 2012 et 2017, au sujet d'initiatives durant les mandats municipaux entre 1995 et 2020. D'abord, à travers une série d'observations, au côté des élus, agents et habitants. Ensuite, *via* une enquête par questionnaire auprès de l'ensemble des participants identifiés par les municipalités ou présents lors des observations de dispositif. Enfin, à travers une enquête par entretiens, semi-directifs et biographiques, auprès des élus, des agents, mais surtout des habitants, encore participants ou désormais non-participants après une première expérience. Le présent article s'appuie principalement sur les observations et les entretiens réalisés, le plus souvent au domicile des intéressés, lors de longues sessions permettant d'élargir largement la discussion.

Pour résumer les différents contextes politiques municipaux. À Bruz, dans l'aire périurbaine de Rennes : une liste de gauche associative, a réalisé un mandat entre 2008 et 2014, dans une ville orientée divers droite jusque-là, avec des maires fortement implantés ayant effectué de longs mandats (1950-1960 ; 1960-1989 ; 1989-2008). L'alternance se fait en 2008 face à une droite locale divisée, mais elle est une brève parenthèse, avec une nouvelle victoire de la droite unie au 1er tour en 2014. À Lanester, dans l'aire urbaine de Lorient : une liste de gauche associative, a réalisé au moins trois mandats, en gagnant en 2001, 2008 et 2014, dans une ville longtemps gouvernée par le PCF, avec un maire « historique » siégeant pendant 43 ans. La liste « nouvelle citoyenneté » était codirigée par un ancien communiste et une ancienne socialiste, qui sont respectivement devenus maire en 2001 et 2004, jusque 2020, avec cette fois l'élection sous la même étiquette d'un ancien premier adjoint. À Arcueil, dans la première couronne de la banlieue de Paris : une liste de gauche plurielle, associant EELV, PCF et PS, avec un rassemblement citoyen local, a gagné la mairie par transition avec le communisme municipal en place depuis 1964. Lors de ce dernier mandat en 1995, le maire communiste réformateur se présente sous une autre étiquette, puis passe la main au maire actuel, élu sous étiquette citoyenne, puis écologiste. Ainsi l'alternance par la démocratie participative prend un tour différent dans ces villes : parenthèse inédite, conquête contre le communisme municipal ou transition négociée. L'offre de participation promue par ces listes qui ont fait de la démocratie participative leur marque distinctive prend aussi des atours différents. À Lanester et Arcueil, depuis le milieu des années 1990, elle consiste principalement en des instances de quartier, avant des évolutions suivant le regain des budgets participatifs municipaux après 2014. À Bruz, entre 2008 et 2014, une offre de participation thématique, par projets, est mise en place, le temps d'une alternance courte. Le tableau ci-dessous détaille les caractéristiques procédurales des offres de participation, avec des formats qui charrient des rapports différents au temps, selon leur permanence ou leur intermittence.

- 3 Un dossier thématique récent suggère de réintroduire le temps dans l'analyse des enjeux démocratiques, mais en sollicitant le plus souvent un regard historique pour commenter l'écart entre événement et longue durée, entre la temporalité des

mouvements sociaux et les rythmes du champ politique officiel (Tarragoni, 2021). En accord avec l'idée que « redéfinir, s'approprier ou repartager les temps deviennent des conditions pour réclamer sa participation à la vie de la cité » (*ibid.*, p. 9), notre propre perspective relève d'une approche de sociologie politique où les temporalités sont comprises comme des enjeux à la fois personnels et collectifs, à penser au croisement des engagements privés et publics (Hirschman, 1983). Nous analysons à l'échelle des individus et des groupes, les temps sociaux de la participation citoyenne, comme des révélateurs des (in) dispositions et (in) disponibilités démocratiques et des marqueurs des inégalités sociales face à la participation politique. Pour ce faire, nous lions l'étude des temps civiques aux temps professionnels et familiaux, qui sont ceux qui sont le plus souvent documentés pour interroger leurs liens à l'engagement (Axel, 2012 ; de Coninck, 2007 ; Prouteau et Wolff, 2002 ; Xavier, 2012). J'ai montré par ailleurs comment une analyse similaire pouvait être menée par rapport aux trajectoires résidentielles, dont les différentes étapes déterminent différentes probabilités et modalités de l'engagement participatif (Petit, 2022).

Tableau – Aperçu des offres de participation citoyenne dans les villes étudiées

Types de dispositifs participatifs	Arcueil (1996-2015)	Bruz (2009-2014)	Lanester (2002-2014)
<i>Instances participatives pérennes et territorialisées</i>	6 assemblées de quartier Participation ouverte Un collectif d'habitants référents (4 à 6) et un élu de quartier 3 à 4 réunions par an	Refus	8 conseils de quartier Participation ouverte Jusqu'à 35 conseillers de quartier, 8 membres de bureau, 1 président (habitant) et 1 élu référent. 4 à 5 réunions par an
<i>Rencontres entre élus et habitants</i>	Non formalisé	Visites de quartier organisées par les élus. 10 par an	Une visite annuelle organisée par chaque conseil. Permanence des élus chaque mois (mairie et marché)
<i>Référendums et pétitions</i>	- 4 référendums locaux recensés entre 1999 et 2014 (renouvellement urbain) - 200 signatures pour mise à l'ordre du jour du conseil municipal (quinzaine en 20 ans)	Non formalisé	Non formalisé
<i>Budget municipal</i>	« Avis motivé des assemblées de quartier sur le budget » : un essai non renouvelé	Réunion publique d'information sur le budget	« Conseil municipal participatif sur le budget » Une réunion avec une liste de demandes des conseils
<i>Ateliers thématiques / Comités de citoyens</i>	Groupes ponctuels, commission des assemblées de quartier Non formalisé dans l'offre de participation	Ateliers thématiques (déplacements, aires de jeu, développement durable, urbanisme) Comité d'usagers (médiathèque, salle de spectacle, centre social)	Groupes ponctuels, commission des conseils de quartiers Non formalisé dans l'offre de participation
<i>Forum</i>	Non formalisé	Forum de la démocratie locale : mise en débat de la méthode en 2009, 2010, 2011. Forum citoyen : ateliers de propositions et vote en 2012 (forum des associations)	Assises de la citoyenneté en 2003, 2005, 2007, 2011 (en alternance avec un forum des associations)

- 4 Dans cet article, on propose de détailler le rapport aux temps sociaux de la participation au prisme des principales figures de l'indisponibilité et de la disponibilité pour l'engagement participatif. Au titre de l'indisponibilité supposée : les actifs, en tant que salariés ou parents. Au titre de la disponibilité postulée : les retraités, notamment les nouveaux retraités. Ces grandes catégories correspondent classiquement à des « absents » et à des « habituels » du point de vue des publics de la participation. L'enquête quantitative accolée à cette recherche dans ces terrains confirme largement cette sélectivité sociale conditionnée par la disponibilité temporelle (Petit, 2017). Ces lieux communs gagnent à être déconstruits pour saisir la variété de leurs effets selon les trajectoires et les positions sociales des individus. Dans les faits, on observe ainsi en

quoi cette disponibilité temporelle n'opère qu'en lien avec des dispositions acquises. Ainsi, l'entrée par les temps sociaux permet l'analyse de la division sociale de l'engagement participatif. Cette perspective est heuristique en tant qu'elle permet de saisir les enjeux structurels qui produisent en premier lieu une inégale disponibilité temporelle. Cependant l'indisponibilité temporelle ne constitue pas un bloc homogène, et tous n'y mettent pas les mêmes raisons, ni n'en tirent les mêmes conclusions quant à la possibilité d'une citoyenneté locale.

- 5 Les différents dispositifs impliquent des contraintes temporelles variables. Cependant, dans les trois cas, les participant·es ont répondu volontairement à l'invitation de ces municipalités sans avoir d'indication quant à une estimation quantifiée du temps que représenterait leur participation. Leur engagement se fait ainsi sans réelle connaissance du temps à y consacrer, ce qui reproduit les asymétries de compréhension en faveur de celles et ceux qui ont déjà l'habitude de pratiques similaires (associatives, syndicales...). Par design, les instances permettent un engagement de long terme régulier, les groupes-projets cadrent un engagement plus intense de courte durée. Mais les temporalités de l'engagement varient en fait davantage suivant les individus – leur ancienneté et leur statut au sein du dispositif – plutôt que le cadrage du dispositif. Ainsi, les assemblées, conseils et groupes, sont principalement composés d'un noyau dur qui s'engage beaucoup et longtemps, auquel s'agrègent ponctuellement des individus qui vont moins fréquemment renouveler leur participation. Les individus les plus investis déclarent à minima y consacrer plusieurs jours et soirs par semaine. Les cas les plus forts renvoient même à un engagement total, par exemple quand des présidents de conseil de quartier ou de conseils syndicaux lient pleinement leur identité locale à cette position : ceux-ci sont dès lors « tout le temps » impliqués et reconnus comme tels. Hors de ces cas extrêmes, dans les deux villes où sont organisées des instances de quartier, nous avons posé la question de l'ancienneté et de la fréquence de l'engagement participatif (données détaillées : Petit, 2017, p. 373-374). Le croisement des réponses montre que plus on déclare une participation ancienne (jusqu'à douze années), plus on tend à déclarer une participation intense. Bien entendu, cette mesure est le reflet d'une sur-sélection : celles et ceux qui maintiennent une participation durable sont celles et ceux qui sont les plus susceptibles de revendiquer une participation intense. Lors d'une participation par projet, il est plus difficile de mesurer la fréquence, qui est plus intense mais de plus courte durée, en étant liée à un projet dédié. Dans tous les cas, nous observons un effet d'entraînement qui relativise le caractère plus ou moins chronophage de l'engagement participatif, et qui renvoie au caractère fondamental relatif d'avoir le sentiment d'y consacrer plus ou moins, pas assez ou trop de temps. L'investissement temporel est aussi à la mesure du statut dans ces instances, les membres référents déclarent ainsi des engagements conséquents, de l'ordre de plusieurs soirées par semaine, pour organiser des réunions mensuelles ou trimestrielles, c'est-à-dire entre 10 et 4 réunions publiques annuelles, auxquelles peuvent s'ajouter d'autres sollicitations : participation à des groupes de travail, à des formations, à des forums régionaux ou nationaux... Comme évoqué, ce cumul renvoie aussi à une multipositionnalité dans les associations locales. Les deux tiers des personnes interrogées qui sont membres d'au moins trois associations ont un engagement participatif de longue durée ; contre seulement un tiers de celles et ceux qui se disent membres d'aucune association.
- 6 L'article aborde différentes configurations d'engagement participatif en mettant au centre la question de la disponibilité temporelle dans la possibilité et la volonté de

s'engager dans la démocratie locale. À travers l'exposition successive du cas de salariés, parents et retraités, nous construisons le constat de l'inégale maîtrise du temps, comme principale variable explicative de l'engagement participatif. En partant de chacune de ces catégories, nous montrons comment les situations individuelles ne se comprennent que dans une perspective multifactorielle, qui met à distance les raccourcis sur la sous-disponibilité des parents ou des salariés actifs ou sur la sur-disponibilité des retraités. D'abord, parce que ces constats ne concernent qu'une petite frange au sein de **certaines** catégories. Ensuite, parce que les effets observés ne se comprennent que rapportés aux caractéristiques et trajectoires des individus. Nous concluons notre propos sur ce que ces indices nous semblent révéler de plus essentiel pour la compréhension de l'intérêt à participer : le caractère décisionnel (avoir le dernier mot) ou décisif (plus ou moins important) de l'enjeu et la maîtrise autonome et personnelle du rapport au temps.

## L'indisponibilité des actifs : les écarts à la norme de la participation empêchée

- 7 Durant l'enquête, pour la majorité des participants dits « actifs », salariés et/ou parents, leur situation professionnelle ou familiale est avant tout mise en avant comme source d'indisponibilité. La qualité d'actif socio-économique vaut motif de **la** non-participation ou de participation empêchée. Ce fait est rappelé dans les entretiens comme une évidence : l'accaparement privé vaut absence de temps public. Ce rapport différencié au temps est aussi un commentaire courant des organisateurs face à la non-participation : « les gens n'ont pas le temps ».
- 8 Ainsi, ce fait structurant dessine un partage générationnel et genré de la disponibilité pour la participation, du fait que les jeunes actifs, et parmi eux les mères, soient les plus accaparés par leur place dans le travail salarié ou reproductif, et donc les moins disponibles pour l'engagement. Pourtant il existe des écarts à ces tendances qui renseignent en creux sur les logiques de la participation réalisée. Ils montrent comment les disponibilités temporelles ne prennent sens que rapportées à des dispositions sociales.
- 9 D'abord nous tenons compte des cas où l'expérience de la participation est réemployée à profit dans la sphère professionnelle, montrant **la** relative transférabilité de « savoirs citoyens » (Nez, 2011 ; Sintomer, 2008), qui se retrouve notamment chez des membres des catégories populaires subordonnés dans la sphère économique. Dans un deuxième temps, nous interrogeons la dynamique inverse de transfert de dispositions depuis le monde professionnel vers l'engagement participatif. La temporalité de la participation est dans ce cas mieux appréhendée par des individus occupant des positions d'encadrement. Enfin, la parentalité, outre qu'elle l'étend à d'autres profils notamment féminins, confirme ce résultat d'un partage social du temps pour l'engagement participatif. En effet, cette situation est conjointement source d'indisponibilités et de dispositions, mais qui ne prennent sens qu'au travers des positions sociales des individus, dont les trajectoires ont façonné différentes représentations du rôle de parent au foyer.

## Transfert dispositionnel entre sphère professionnelle et temps de la participation

- 10 Dans nos questionnaires, le taux d'appartenance à un syndicat parmi les participants varie d'une ville à l'autre entre un sixième et un quart des échantillons. Cette réponse demeure sous-investie par rapport à l'engagement associatif, qui est un plus fort déterminant de l'engagement participatif. Ainsi, le reversement d'un engagement syndical dans la participation est loin d'être un constat unanime et ne suffit pas à circonscrire la question des affinités entre sphère professionnelle et engagement participatif pour la rabattre sur la thèse de la continuité d'un ordinaire de l'engagement (Petit, 2014). De fait, elle renseigne plutôt en creux sur un certain hermétisme entre engagement dans un cadre professionnel et la sphère civique, entre corps intermédiaires et offre de participation, et aussi sur un déclin du travail comme espace de politisation.
- 11 **Par ailleurs**, il est possible que l'expérience de la participation soit reversée dans la sphère professionnelle. C'est le cas par exemple de Yannick, quadragénaire, ouvrier et ayant fortement investi un conseil de quartier, jusqu'à en être président et à y trouver un « rôle social valorisant et une certaine notoriété », pour reprendre ses propres termes. La progression dans sa carrière citoyenne se fait en même temps que les progrès dans sa carrière professionnelle et syndicale. Il propose lui-même cette lecture, en précisant que : « tout est arrivé après, c'est un enchaînement. J'étais déjà syndiqué, mais j'avais aucune responsabilité ». À travers cette concomitance Yannick livre le récit d'une « trajectoire d'activités cohérentes » (Becker, 2006).
- « Je travaille en deux huit, ce n'est pas facile pour jongler avec [le conseil de quartier] [...] je travaille à la fonderie [...] Avant j'avais fait des petits boulots d'intérim, mais c'est tout. Ça va faire presque quinze ans que je suis à la [fonderie] maintenant, et ça fait quatre ans que je suis au syndicat [...] L'expérience du conseil de quartier, le fait de m'y exprimer devant 35, voire certaines fois jusque 40 personnes, m'a aidé à faire pour la commission exécutive, parce qu'avant je ne disais pas un mot. [...] J'en garde une bonne expérience parce que ça m'a permis de m'ouvrir un peu plus, d'avoir plus confiance en moi pour mes différentes interventions que ça soit devant une salle de 10, 20 voire plus... dernièrement dans un forum des CHSCT, je suis intervenu, il y avait 100 à 200 personnes dans la salle. [...] Et donc voilà, c'est un truc qu'auparavant j'aurais jamais fait... » (Entretien 54, Lanester, 2014, Yannick, H, 38 [Président CQ] ; Ouvrier) <sup>1</sup>
- 12 Cependant ce conseil de quartier est loin d'avoir été aussi actif, qu'il ne le prétend en entretien. Tous les autres échos recueillis le désignent au contraire comme un des conseils les moins prolifiques et les moins réguliers. Ce que Yannick convient implicitement en rappelant « j'ai essayé, ça a donné ce que ça a donné... c'est juste que c'est pas pour les actifs, on a du mal entre les deux, vie professionnelle et puis ça... la vie associative ». Ainsi, ce cas bien qu'exceptionnel, en vient tout de même à rappeler l'effet premier de l'accaparement professionnel : sa non-conciliation avec le temps de l'engagement.
- 13 Un autre cas de report inhabituel est celui de Nadine. Elle évoque d'abord la sphère professionnelle, selon le registre habituel de l'indisponibilité : « Avant, non, non. C'était boulot, maison. Et les enfants ». À travers ce « avant » Nadine oppose deux périodes de son existence, séparées par une triple rupture : résidentielle, professionnelle et familiale. Nous la rencontrons, alors qu'elle vient d'emménager : « cela fait un gros

changement » d'autant qu'elle a « en plus changé de travail ». Sa vie salariale est d'abord précaire : « caissière au supermarché (...) dans une école au niveau des cantines, (...) chômage (...). C'était ça, petit boulot, chômage », avant de pouvoir rejoindre un service municipal, en tant que secrétaire, avant de devoir déménager à 50 ans, elle reprend une activité d'assistante maternelle et rejoint dans ce cadre une association professionnelle municipale, et c'est à ce moment, qu'elle explique sa participation ponctuelle à un dispositif participatif.

« Ce métier, et le fait de déménager dans une plus petite commune, fait que... c'est important un petit peu de s'investir. Je le comprends mieux maintenant qu'avant je ne cherchais pas à m'investir. [...] Ce métier-là m'a fait m'extérioriser beaucoup plus. [...] Ce métier m'oblige à parler avec les parents, faire du bénévolat vous oblige à vous investir, avec l'association aussi vous êtes obligé de donner votre avis, vos idées, [...] d'essayer de faire des nouveautés pour les enfants, des choses comme ça. Alors qu'avant, dans mon métier j'avais pas besoin de donner mon avis, on me disait ce que j'avais à faire. Et puis voilà. » (Entretien 12, Bruz, 2013, Nadine, F, 51 [Comité aire de jeux] ; Employé)

- 14 Le récit de Nadine met ainsi en lumière un rapport subjectif à la possibilité de participer, en lien avec son parcours professionnel : le fait de travailler à la fois de façon plus autonome et plus collective. Le fait de devenir indépendante met fin à une subordination salariale, avec une meilleure maîtrise de son temps, mais surtout un cadre de travail plus collectif et plus réfléchi au travers de l'association, qui la pousse, voire l'oblige selon son propre terme, à s'ouvrir. Son expérience est ponctuelle et directement liée à son activité : elle a été membre d'un comité de suggestion pour une aire de jeux, dont le débouché a été concret et positif, les propositions du comité ont été réalisées. Elle rapporte cependant cette expérience, « et tout ce qu'ils proposaient à la mairie » sur un registre limitatif, voire d'autocensure. ~~Son propos se résume souvent au recours~~ à une formule récurrente : « c'est déjà bien pour moi ». Son mot de la fin résume cette perspective d'engagement, entrevue, voire enviée, mais toujours conditionnée.

« Après je suis pas quelqu'un qui prend facilement la parole. Difficilement, j'ai donné un peu mon avis, mais très brièvement. Je suis pas quelqu'un qui peut s'exprimer comme ça. Donc c'est pour ça en plus pour moi c'était vraiment quelque chose de bien [...] Il y aura peut-être d'autres choses [...] Mais là je me dis « doucement [...] Oui, parce que je sais que j'ai envie de rencontrer les gens maintenant, je me sens plus l'envie d'aller vers les autres. J'ai vraiment envie de m'investir un peu plus. J'irais pas jusqu'à être une élue ou une conseillère, non, non (rires). J'ai envie si je peux aider, donner mon avis, je veux bien. [Mon nouveau métier et l'association] ça m'a poussé vers le haut, c'est incroyable. Maintenant j'ai envie d'avancer, encore un petit peu plus. » (rises) » (Entretien 12, *ibid.*)

- 15 Le terme « d'envie » a ainsi remplacé le terme « d'obligation » au fil de la conversation, reflétant un parcours ascendant et une capacitation. Il faut cependant en mesurer toute la fragilité. L'étude conjointe de l'engagement et du désengagement rappelle que les dispositions même similaires peuvent avoir des effets opposés selon les temporalités dans lesquelles elles s'inscrivent.

## Une appréhension socialement située via l'expérience du management participatif

- 16 Un autre lien inhabituellement positif entre temps civique et activité professionnelle est celui que font des cadres du fait de leur expérience du « management participatif »,

qui les a rendus sensibles au format et aux méthodes de la démocratie participative. Ils retrouvent un univers de sens autour d'une mode du participatif. Ainsi leur familiarité, qui redouble leur sentiment d'auto-habilitation, tranche avec le vocabulaire de la découverte d'autres enquêtés.

« C'est marrant, on voit que tout le monde va un peu vers la même chose. (...) On nous réunissait, les chefs d'agence, et puis il y a quelques années c'est là qu'on a senti une évolution [...] ... justement on arrive à un truc beaucoup plus participatif. [...] J'ai senti qu'à la fin [dans l'entreprise] on avait une petite mode de démocratie participative [...] même si c'est tout à fait différent, ça faisait un peu la même chose... » (Entretien 21, Bruz, 2013, Francis, H, 63 [au forum – Membre Université du Temps libre] ; Retraité)

- 17 Cependant ces similarités demeurent un prisme de cadres du secteur tertiaire, qui valorisent d'autant plus les démarches participatives par projet, plutôt que les instances de quartier, qui à l'inverse sont ringardisées par ces approches managériales qui portent la marque d'un temps à rentabiliser.

« Je fais l'analogie avec mon boulot, quand on doit prendre des décisions. [Dans l'assemblée] j'ai trouvé frustrant cette absence d'organisation qui puisse permettre à chacun d'être embarqué [Mais] j'ai aussi peut-être envie de calquer la méthode du monde professionnel (...) des concepts que je manipule tous les jours » (Entretien 86, Arcueil, 2015, Aymeric, H, 35 [assemblée de quartier] ; Cadre)

« Mais il faut utiliser les outils d'aujourd'hui [...] Là, on se sentirait un peu proche des décisions locales, sans devoir passer trop de temps à s'engager, parce que c'est un peu tout ou rien, soit on y passe vraiment du temps, soit il y a rien Soit je vais à toutes les réunions de quartier, et c'est trois heures je sais pas tous les combien par mois, soit il n'y a rien. [...] Et tout ça par Internet. Aller à la mairie, on n'a pas le temps. » (Entretien 93, Arcueil, 2015, Ségolène, F, 35 [assemblée de quartier] ; Cadre)

- 18 Ce sentiment est en phase avec l'ethos de classe d'une partie de la population de ces villes : des cadres trentenaires ou quadragénaires, avec de jeunes enfants ou l'envie d'en concevoir, ayant acheté récemment, après avoir quitté une location dans une métropole. Cette catégorie marque ponctuellement son attrait pour certains aspects de l'offre de participation, en préférant effectivement des formes d'engagement distancié, par exemple des dispositifs de concertation numérique, des réunions publiques ponctuelles ou des concertations thématiques sur un sujet d'intérêt personnel, en relation avec leur rapport maîtrisé et calibré au temps, et compte tenu de la valeur de leur propre temps salarié. Le temps du projet participatif diminue une certaine sociabilité participative, davantage investie par des retraités à la forte ancienneté de résidence.

## Une parentalité intégratrice à la vie locale et variablement source de dispositions à participer

- 19 Tout au long de l'enquête la parentalité est mise en avant comme motif d'indisponibilité radicale. Ce sont notamment des femmes, qui évoquent ce fait.

« Je crois y être allée deux fois (...) difficile de se libérer [...] je suis un peu curieuse, mais j'ai peu de temps pour m'investir avec les jumeaux » (Entretien 96, Arcueil, 2015, Émeline, F, 35 [assemblée de quartier] ; Cadre)

« Je me suis dit je vais m'investir... Après j'ai pas fait ça longtemps, parce qu'avec les enfants tout ça j'avais d'autres priorités... [...] Si j'avais plus de temps libre j'aimerais bien participer à ce genre de choses... c'est compliqué, il faut

hiérarchiser » Entretien 46, Lanester, 2014, Soizic, F, 37 [Ancienne participante au CQ]; Cadre)

- 20 Pourtant, les jeunes actifs mettent souvent en avant l'étape de la scolarisation des enfants comme importante pour l'intégration dans la vie locale. Les effets se repèrent d'autant plus qu'il s'agit d'une expérience relativement commune, plus des trois quarts des répondants ont ou ont eu des enfants scolarisés dans la commune. Souvent pour les parents rencontrés, l'engagement dans les dispositifs participatifs et dans une association de parents d'élèves, ou plus vaguement une participation au conseil d'école, vont de pair. Cet effet d'entraînement renvoie à l'incorporation d'une pratique, se déroulant parfois aux mêmes horaires et dans les mêmes lieux, mais aussi à la rencontre d'autres participants, voire des élus. La scolarité constitue un versant public de la parentalité qui peut disposer à la participation (Barrault-Stella, 2012). Il peut également y avoir assimilation des temporalités, par exemple via le conseil d'usagers d'une crèche ou un café des parents ou un conseil d'école. Comme pour la vie professionnelle, la parentalité joue différemment selon la position et les disponibilités temporelles.
- 21 Un cas intéressant est celui de Charlotte, 37 ans, qui vient d'emménager dans la ville depuis trois ans avec son mari, où ils louent un pavillon en attendant la construction de leur maison. Ils ont « fui la vie parisienne », avec la naissance de leur premier enfant. Aujourd'hui mère de trois enfants, dont seule la première est scolarisée, elle est en congé parental, n'ayant pas repris d'activités depuis son départ de Paris. Son arrivée à la « campagne » est vécue comme entraînant un certain « isolement social ». Elle fait ainsi explicitement de sa situation de mère au foyer un motif de sa participation, plutôt qu'un frein. Elle a d'abord participé en lien direct avec son intérêt de parent, mais aussi comme une façon de ne pas se limiter à ce rôle.
- « Je travaillais dans une entreprise du CAC 40 [...] j'avais une vie plutôt trépidante avant. Donc quand on sort d'une profession qui prend du temps, et qu'on arrive en campagne, avec un enfant et en étant mère au foyer... j'avais besoin de voir du monde. C'est surtout ça aussi... [...] Tant que j'ai pas repris une activité professionnelle ça fait aussi un exutoire à la maison, comme je disais l'isolement social [...] Je trouvais ça intéressant, et surtout, c'est un truc tout bête, mais ça fait un peu travailler les méninges, quand on est à la maison et qu'on garde les enfants, à part les couches, les jeux et les promenades... De faire autre chose que d'être dans les couches » (Entretien 9, Bruz, 2012, Charlotte, F, 37 [Café des parents – Forum]; Cadre)
- 22 Charlotte décrit son parcours de participation comme un engrenage ; « à force de participer, ça m'a motivé, du coup je m'y engage un peu plus ». Son parcours est fait de sollicitations successives dans un temps relativement court. Il s'avère ajusté à ses dispositions professionnelles et sa position sociale favorisée, mais surtout son goût pour la participation est affaire de temporalité. L'opportunité de participer « est arrivée au bon moment [...] suite à une évolution, une maturité [et savoir] qu'on resterait là ». Si son parcours a été rapide, il fut aussi bref, elle reprend ensuite une activité professionnelle, impliquant la mise en suspens de son motif de participation « exutoire ». Ainsi la réception de l'offre reste conditionnée au « bon moment » et l'indisponibilité apparemment induite par la parentalité vaut selon la position sociale et économique.

## La disponibilité des retraités : effets contre-intuitifs pour le public habituel de la participation

- 23 En négatif de l'évidente indisponibilité temporelle des actifs, salariés ou parents, se situe l'évidente disponibilité supposée des retraités. En effet, les retraités sont constamment surreprésentés dans les publics des dispositifs participatifs ouverts. Elles et ils le sont d'autant plus que les instances territorialisées favorisent l'ancienneté de résidence, l'insertion dans les réseaux locaux et la constance de l'engagement, autant de facteurs qui augmentent tendanciellement leur participation volontaire. Dans nos cas, un tiers des personnes rencontrées en entretien sont en retraite, et parmi les répondants aux questionnaires, l'âge médian des retraités est de 67,5 ans. Au niveau individuel, le passage à la retraite est rapporté comme une bifurcation majeure dans les trajectoires, et comme le principal déclencheur de l'engagement dans la vie locale. Néanmoins, si la problématique de la conciliation des temps sociaux peut tendre à voir dans la «retraite» une solution toute faite, tel n'est pas le cas.
- 24 Afin d'approfondir la signification de la sur-participation des retraités, nous revenons sur différentes configurations, qui permettent de délimiter un effet retraite, et ses effets conditionnés. Dans un premier temps, nous rappelons ce qu'implique la temporalité de la retraite, dans un contexte de valorisation de la figure du senior actif et d'une quête renouvelée d'utilité sociale hors du temps salarial ou familial. Dans un second temps, nous marquons l'effet conditionné de la retraite et la dissimulation d'une certaine continuité de l'engagement. Enfin, nous nous penchons sur des cas où l'effet retraite semble maximal, et nous isolons deux aspects de « nouveauté » et de « précocité » qui sont déterminants.

### « Avoir le temps » : la quête d'utilité sociale, contre la crainte de l'inactivité

- 25 Le facteur retraite dans l'engagement participatif joue selon une double temporalité : être récemment en retraite et en recherche d'activité augmente la probabilité de répondre favorablement ; tandis que l'être depuis quelques années augmente la probabilité de s'être engagé dans des activités et inséré dans des réseaux qui sont eux-mêmes des facteurs favorisant l'engagement participatif. Ce double niveau résume bien les différents aspects du « temps libre » de la retraite, entre disponibilité et multipositionnalité.
- 26 C'est donc bien l'idée « d'avoir toujours essayé de faire quelque chose depuis que [l'on est] en retraite »<sup>2</sup>, « de ne pas se voir ne rien faire [alors qu'on] peut se rendre utile »<sup>3</sup>. Cependant, la retraite n'est pas qu'un marqueur de plus grande disponibilité temporelle objective : « maintenant que j'ai du temps »<sup>4</sup>, comme le soulignent beaucoup. En effet l'inactivité induit aussi un stigmat, « ne plus avoir de raison sociale », que des participants cherchent à retourner pour « se sentir encore utile ». Ainsi la retraite va avec une recherche d'activités nouvelles, et l'engagement participatif municipal sert aussi cette fonction, dans un contexte de valorisation de la figure du « senior actif » par rapport à celle du « retraité méritant » (Repetti, 2015).
- « Les deux-trois premiers mois t'es content, tu te fais ta liste de bricoles que t'as jamais eu le temps de faire... Et puis après tu te dis, oui mais qu'est-ce que je fais maintenant... Il n'y a plus de "raison sociale" t'es retraité, t'as rien à faire, aux

réunions de famille : «toi tu t'en fiches tu fais plus rien», c'est toujours vexant (...) Mentalement la retraite ce n'est pas évident. Même actuellement, pourtant tout le monde sait bien que je suis bien impliqué à droite à gauche. » (Entretien 15, Bruz, 2013, Jean-Louis, H, 58 [Forum – Épicerie sociale] ; Retraité)

- 27 D'ailleurs l'engagement participatif est la portion congrue des emplois du temps de ces retraités occupés. Ainsi, une idée commune chez eux, à l'inverse de la disponibilité, est au contraire de n'avoir « jamais été aussi occupé depuis la retraite ». Ces retraités hyperactifs constituent le terreau privilégié de la multipositionnalité qui caractérise beaucoup des participants à la démocratie participative municipale : en étant déjà engagé et repéré dans les réseaux de l'action publique **municipale** (groupes municipaux, associations...), ils se voient sur-sélectionnés pour prendre part aux dispositifs participatifs.
- 28 En ce sens, le passage à la retraite est aussi rapporté comme un moment de réflexion existentielle. Contre la recherche absolue d'une nouveauté, la réponse la plus courante est en fait de continuer à faire ce qu'ils faisaient déjà sous une autre forme, plutôt que de se lancer dans des activités totalement inédites. L'engagement est déjà souvent présent sous la forme d'une attente ou d'une envie entravée : « j'avais ça en tête, mais j'attendais d'être en retraite »<sup>5</sup> ; « j'avais prévu dans ma retraite de faire un truc qui me plaît, et je voulais faire une licence d'histoire. Et la deuxième chose c'était rendre service, donc pour ça l'association d'insertion, etc. »<sup>6</sup>. Ainsi à la participation empêchée de certains actifs, celles et ceux qui veulent sans pouvoir (Petit, 2017), correspond la participation disponible et disposée de certains retraités.
- « Moi j'avais pas entendu parler de démocratie participative auparavant, en fait c'est le fait d'être à la retraite qui m'a conduit un peu à m'intéresser à ce qui se passe dans la ville. Comme j'arrivais en retraite, je voulais un peu m'occuper, donc j'avais vu cette recherche de conseillers et j'en avais parlé avec la voisine, et j'ai dit pourquoi pas. » (Entretien 41, Lanester, 2014, Martial, H, 64 [Ancien président CQ] ; Retraité)
- 29 L'engagement dans la démocratie locale, voire le conseil municipal quand ces instances font fonction de tremplin, mais aussi plus généralement les associations caritatives ou les universités du temps libre, font partie de ces choses évoquées en lien avec la retraite. Cette recherche d'activités lors du passage à la retraite induit un intérêt croissant pour la vie locale, mais toujours variable selon les expériences préalables.

## L'influence de la continuité de l'engagement sur l'effet retraite

- 30 L'effet différencié du passage à la retraite se repère en comparant la trajectoire d'un couple de retraités à Lanester. Cette sous-partie détaille cet exemple. Tous les deux, Régime et Hervé (Entretien 22), sont très investis dans la démocratie locale via les conseils de quartier, et un ensemble d'opportunités offertes par la municipalité. Leur cas est exemplaire d'une disponibilité nouvelle pour l'engagement, à mettre en lien avec leurs parcours préalables de socialisation politique qui ont **des effets significatifs** sur l'effet « retraite ».
- 31 Régine est de la région, tandis qu'Hervé est un « immigré » arrivé à Lorient dans les années 1970 depuis la région parisienne. Elle est ancienne infirmière, devenue cadre de santé ; lui a travaillé dans la métallurgie, avant de monter une petite entreprise prestataire. Tous les deux se sont engagés dans les conseils de quartier dès leur lancement, jusqu'à occuper des positions sur la scène locale. Hervé a été président d'un

conseil, duquel Régine est également membre active. Ils sont adhérents du rassemblement politique local. Régine en a été la présidente entre 2010 et 2015. En 2014, elle devient élue municipale, adjointe à la démocratie participative. Ils emménagent dans la ville au début des années 1990, à l'occasion de leur remariage entre veufs. Durant cette décennie, leur vie active, professionnelle ou de loisirs, est concentrée dans la ville-centre, dont Régine est originaire. Les prix de l'immobilier déterminent leur choix d'installation. Le point de départ de son intérêt pour la vie municipale est concomitant du passage à la retraite. Elle s'est auparavant davantage engagée dans son syndicat et son association de parents d'élèves.

« Mais jusqu'à l'an 2000, pour moi c'était la cité-dortoir. [...] C'est vraiment qu'en 2000, quand j'étais à la retraite que là on s'est vraiment... qu'on a commencé à s'investir et à se mettre dans tout ce qui était commissions extra-municipales et, en faisant connaissance, à aller dans les associations, etc. » (R.)

- 32 La concomitance de ces trois données, achat foncier, remariage, fin de l'activité professionnelle, est constitutive d'une disponibilité et d'un intérêt pour des engagements associatifs ou politiques locaux. À cela, s'ajoute la rencontre avec les élus locaux leaders de la majorité municipale, qui advient en contexte favorable et permet de cadrer et de nommer ce nouvel engagement : « ce n'est que quand on a intégré l'association municipale que ce vocabulaire nous est devenu familier, démocratie participative, de proximité... Mais au début on était parti pour en faire sans savoir qu'on en faisait ». Cependant, c'est à ce moment de l'entretien qu'elle rappelle qu'elle « avait quand même une culture de militantisme ». Hervé, son mari, note une différence plus marquée : « en s'y mettant un peu sur le tard, on s'aperçoit qu'on a des lacunes, discuter avec un homme ou une femme politique, c'est pas toujours facile ». Il lie ce fait principalement à sa propre expérience professionnelle.

« Moi j'étais dans le privé, [...] avant je travaillais pour un patron [...] J'ai été aussi syndiqué, comme beaucoup dans la métallurgie, après quand j'étais à mon compte... [...] là les idées j'ai dû les mettre dans la poche avec un mouchoir par-dessus... [...] ça aurait été mal perçu pour avoir du travail bien évidemment. » (H.)

- 33 Le rapport préalable à l'engagement se trouve transposé durant la retraite. Le mari privilégie le conseil de quartier et l'épouse le rassemblement politique local, puis le conseil municipal. Un même déclencheur, le passage à la retraite et l'arrivée dans une nouvelle commune, agit ainsi différemment sur deux individus proches. Ce cas illustré par la comparaison laisse donc à voir la retraite comme un inégal vecteur de disponibilité et de disposition à l'engagement participatif, montrant ainsi la possibilité d'étudier les conditions où l'effet retraite est plus fort.

## Les effets démultipliés du temps libéré de la préretraite

- 34 Au terme de l'analyse, on note surtout que le passage à la retraite a un effet d'autant plus fort qu'il intervient tôt. Il y a dans notre corpus une surreprésentation de préretraités. Ces préretraités se font à divers titres, soit en fonction d'un régime spécial de retraite : agent SNCF ou militaire ; soit pour des critères sanitaires : travailleurs de l'amiante ; soit comme des licenciements déguisés. Mais quel que soit le cas, une part non négligeable ont acquis leur retraite davantage autour de la cinquantaine que de la soixantaine. Ces cas sont inégalement présents selon les contextes et la configuration des bassins d'emploi. C'est notamment à Bruz et à Lanester que nous les retrouvons, du

fait l'importance de l'armée et de l'industrie dans l'emploi local. Ces cas particuliers révèlent des temporalités où l'effet du passage en retraite est maximal.

- 35 De fait, la préretraite est une temporalité transitoire, qui explique que les effets observés soient amplifiés. Cet aspect transitoire se retrouve dans l'organisation du quotidien : toutes ces activités permettent d'adopter un rythme de vie en accord avec celui ou celle, qui souvent travaille encore ; « ça me permet de me caler sur ma femme qui est encore au boulot »<sup>7</sup>. En plus de la précocité, l'autre facteur important est l'aspect de « nouveauté » que recouvre l'engagement participatif. Ici, en cas de forte disponibilité précocement acquise, on saisit d'autres cas plus rares où la volonté de participer durant la retraite n'arrive pas dans la prolongation d'expériences similaires, mais où elle semble à l'inverse venir compenser une période durant laquelle toute forme d'engagement était plus ou moins proscrite. Significativement, nous l'observons dans la suite d'une activité professionnelle, marquée par une forte subordination et un interdit d'engagement, de façon très claire chez les militaires, mais aussi chez des fonctionnaires territoriaux libérés du devoir de réserve.

« J'étais dans un monde où on ne s'interrogeait pas trop là-dessus. [...] je viens du monde militaire, donc en termes de démocratie participative... c'est deux mots qui faisaient pas partie de la maison. » (Entretien 56, Lanester, 2014, Denis, H, 57 [Ancien président CQ, membre de l'observatoire de la démocratie participative]; Retraité)

- 36 Par ailleurs, la temporalité et le rapport subjectif au temps comptent toujours. Ainsi la préretraite est vécue d'autant plus comme devant être activement vécue qu'elle n'était pas acquise par avance et semble fragile. Ce qui ressort ici, c'est un rapport pressé au temps qui reste, à la maladie ou à la mort proche comme horizon d'attente. C'est typiquement le cas des travailleurs de l'amiante qui ont vu souffrir et partir une part de leurs collègues. Parmi la trentaine de retraités vus en entretien, huit font explicitement référence à cette situation. Le fait d'avoir obtenu la possibilité de partir en retraite est alors vécu comme une chance, voire un sursis. Comme le confie un enquêté, son meilleur souvenir professionnel en tant qu'ouvrier reste « le jour où il a appris qu'il partait », à 53 ans, une chance que tous n'ont pas eu ; « ils m'ont enlevé un morceau de poumon, par rapport à des collègues je m'en sors bien... »<sup>8</sup>.
- 37 Si la retraite est bien un élément déclencheur, elle l'est d'autant plus après une vie active jugée rétrospectivement comme très socialisante, faisant nourrir une crainte d'un temps inactif et isolé, ce qui fait en partie écho aux propos de femmes ayant ou mis en suspens leur carrière professionnelle pour se consacrer à leurs enfants. Ainsi, on note à quel point c'est le rapport subjectif à une temporalité socialement construite qui prévaut, plutôt qu'une simple disponibilité.

## Intérêt de la participation et libération du temps

- 38 ~~En conclusion, on note comment~~ la division sociale de l'engagement participatif relève d'un inégal pouvoir sur le temps. En revenant sur les catégories habituelles des absents et des présents dans les dispositifs participatifs, et en insistant sur les configurations où les effets de disponibilité temporelle sont minimisés ou maximisés, **on constate** un rapport différencié au temps. La généralisation de l'interprétation à partir des indisponibilités temporelles éclaire les conditions de la participation démocratique. Cet apport permet de rectifier l'idée commune quant au fait d'avoir ou ne pas avoir le

temps, pour parler d'un temps libéré et maîtrisé comme la réelle condition de la participation.



- 39 À partir des deux catégories, actifs et retraités, nous soulignons les principaux enjeux de l'engagement participatif et plus largement de ~~la participation~~ à la citoyenneté locale. La participation doit être effective et efficace ~~et les~~ individus doivent bénéficier d'un temps maîtrisé, libéré de ~~contraintes~~ sociales trop fortes. Le rapport maîtrisé au temps renvoie à des positions sociales différentes, plus ou moins subordonnées et libérées de différentes contraintes. Dans l'analyse, déployer totalement la question des temps sociaux de la participation au prisme des (in) dispositions démocratiques, amène à poser des questions fondamentales de relocalisation des activités collectives, de réduction du temps de travail capitaliste, de congés citoyens, de préretraite, de revenus garantis et de remise en cause de la division politique du travail social. Ainsi, repenser le fait de « toujours voir les mêmes » ou de ne « jamais voir certains » dans les dispositifs participatifs permet de reconstituer en creux des conditions d'une démocratie réelle. On mesure ici à quel point de telles conditions sont à l'inverse des dynamiques politiques actuelles, renforçant d'autant plus le caractère contradictoire de l'impératif participatif. On n'aurait jamais autant été invité à participer, sans jamais avoir la pleine disponibilité pour ce faire. Par exemple, en rencontrant les habitants concernés, on voit que ce n'est pas tant le fait d'avoir un métier très prenant qui entrave la participation, que le fait d'avoir un métier qui implique de faire tout autre chose que de « participer » (Zask, 2011).
- 40 Ainsi, il est clair que l'indisponibilité pour la vie démocratique locale ressort d'un rapport subjectif et socialement constitué à du temps disponible, quoique rare pour la plupart. Nous le comprenons en nous intéressant par exemple à des professions où la disponibilité est faible, mais convergente avec l'engagement participatif. Nous avons aussi fait mention d'une participation rendue d'autant plus possible et désirable que le temps disponible allait avec la fin d'une certaine subordination. La question est donc plutôt celle de la capacité à disposer de son temps et à considérer le coût de la participation comme légitime. De même, ce n'est pas tant la parentalité que la représentation socialement constituée du rôle de parent au foyer qui va faire que participer sera plus ou moins attractif. Ainsi, parmi les actifs, parents, salariés ou chercheurs d'emploi, l'important n'est pas tant d'avoir du temps, que de pouvoir le maîtriser. Cette capacité inégalement distribuée peut expliquer la surreprésentation des cadres. C'est en ce sens que le terme « temps libéré » est plus adéquat que le terme « temps libre » ; le « temps libéré » invite à poser la question d'une relation de contraintes et de responsabilités, comme le salariat ou la parentalité. Dans toutes les configurations, ce qui permet une participation effective, ou d'assumer une non-participation voulue, c'est d'abord de bénéficier d'une certaine stabilité et maîtrise qui ramène au lien entre autonomie individuelle et **démocratie** (Castoriadis, 1998).
- 41 **Dans** cet article nous montrons en quoi le temps est bien davantage qu'une donnée objective, mais engage tout un rapport des personnes à leur propre disponibilité. ~~Une telle perspective relève d'une~~ approche dispositionnaliste, **rappelant** en quoi les rapports au temps sont situés d ~~l'espace~~ social et déterminés par les positions, les expériences et les statuts des individus. Nous l'explorons en nous centrant sur les cas des actifs, parents et retraités, et les rapports différenciés qu'elles et ils entretiennent au temps de la participation. Un aspect important relève d'une inégale maîtrise et valeur du temps des individus, plus ou moins à même de le reverser dans un

engagement participatif. Ce rapport au temps **joue** selon deux **modalités**, d'abord comme déclencheur d'une possible participation, puis dans sa reconduction sur le long terme. La maîtrise du temps évoque donc un partage social de la capacité et de la volonté de participer, qui est constitué au prisme des expériences et des positions sociales des individus. La prise en compte de la variable temporelle et de son inégale distribution **sociale** permet de déconstruire des raccourcis tels que l'indisponibilité des jeunes actifs et la sur-disponibilité des retraités. Au sein de chacune de ces catégories, ce qui prévaut c'est la maîtrise ~~de son temps~~ et la valeur **de celui-ci en rapport avec le temps investi** dans un dispositif participatif. Ainsi, l'inclusion des actifs passe par une participation qui « fait des choses » et son appréhension socialement située.

- 42 Nous le voyons bien avec les cas de capacitation rares et fragiles, dans lesquels un dispositif participatif, même s'il porte sur des aspects de moindre ampleur, donne le dernier mot aux participants. La « valeur instrumentale » (Jacquet, 2017) du dispositif est plus forte, dès lors que la croyance dans le fait que la participation puisse effectivement avoir une influence sur la décision devient un motif important de la raison de libérer du temps. Mais ce qui mérite d'être vu comme valant du temps est variable. Les parcours de participation se comprennent en fonction de différents univers sociaux et d'une « multiplicité des sites d'inscription des acteurs et [une] variabilité de valeur accordée, au cours du temps, dans l'engagement dans tel ou tel site » (Fillieule, 2001, p. 208). L'analyse des parcours dans leurs liens avec l'engagement participatif révèle la conditionnalité des effets repérés. La logique d'ensemble dessine les contours du partage social des déterminants de la participation politique en démocratie, qui persiste, même lorsque certains élus font l'effort de vouloir fonder leur légitimité au-delà du temps court du vote, et qui signale la faiblesse du temps aujourd'hui disponible pour la pratique démocratique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ABBOTT A., 2001. *Time Matters: On Theory and Method*, University of Chicago Press, 332 p.
- AXEL O., 2012. « Le temps : un facteur majeur de l'engagement ? », *Cahiers du travail social*, 69, p. 45-52.
- BACQUÉ, M.-H., SINTOMER, Y. (dirs.), 2011. *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte 
- BARRAULT-STELLA L., 2012. « Participer sous l'aile de la bureaucratie », *Participations*, 2, p. 103-125.
- BECKER H.S., 2006. « Notes sur le concept d'engagement », *Tracés*, 11.
- BLONDIAUX L., 2008. *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil 
- CASTORIADIS C., 1998. « L'individu privatisé », *Le Monde diplomatique*.
- CONINCK F. DE, 2007. « Privé / Professionnel, Convergences et Divergences », *Réseaux*, 140, 1, p. 11-25.

- DALTON R. J., 2008. « Citizenship Norms and the Expansion of Political Participation », *Political Studies*, 56, 1, p. 76-98.
- DEMAZIÈRE D., SAMUEL O., 2010. « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *Temporalités* [En ligne], 11 | 2010, mis en ligne le 05 juillet 2010, consulté le 20 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/1167> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/temporalites.1167>
- FILLIEULE O., 2001. « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51, 1, p. 199-215.
- FOURNIAU J.-M., 2019. « La sélection des mini-publics entre tirage au sort, motivation et disponibilité », *Participations, Hors Série*, HS, p. 373-400.
- GAXIE D., 2002. « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 52, 2-3, p. 145-178.
- GOURGUES G., 2013. *Les politiques de la démocratie participative*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 150 p.
- GOURGUES G., MAZEAUD A. (dirs.), 2019. *L'action publique saisie par ses « publics » : Gouvernement et (dés) ordre politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (Espaces Politiques), 214 p.
- GOURGUES G., SAINTY J., 2019. « La démocratie participative peut-elle convaincre la population de participer ? Analyse d'une enquête par sondage ». *Journée d'études sur les effets de la participation organisée par le GIS Démocratie et participation*, Oct 2011, Paris, France. <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/875>. (halshs-00736589)
- HIRSCHMAN A., 1983. *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 82 p.
- JACQUET V., 2017. *Délibérer ou ne pas délibérer ? La (non-) participation dans les dispositifs délibératifs tirés au sort*, Thèse de science politique, UCL – Université Catholique de Louvain.
- JACQUET V., 2020. *Comprendre la non-participation : les citoyens face aux dispositifs délibératifs tirés au sort*, Peter Lang., 214 p.
- LAHIRE B., 2013. *Dans les plis singuliers du social : individus, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte, 173 p.
- MACADAM D., 1986. « Recruitment to high-risk activism: the case of freedom summer », *American Journal of Sociology*, 92, p. 64-90.
- MAZEAUD A., TALPIN J., 2010. « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, 1, 3, p. 357-374.
- NEZ H., 2011. « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif », *Sociologie*, N° 4, vol. 2.
- PETIT G., 2014. « Participations ordinaires et extraordinaires. Des appropriations différenciées d'une offre institutionnelle de participation municipale », *Participations*, 10, p. 85-120.
- PETIT G., 2015. « Le sens de l'engagement participatif : parcours de participants et espace social de la participation », *Actes des 4es journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*.
- PETIT G., 2017. *Pouvoir et vouloir participer en démocratie. Sociologie de l'engagement participatif : la production et la réception des offres institutionnelles de participation à l'échelle municipale*, Thèse de science politique, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne



PEPIT G., 2022. « « J'y habite, je participe ». Disponibilités et dispositions à participer au prisme du parcours résidentiel », dans BRESSON S. (dir.), *Les ambivalences de la participation citoyenne : acteurs, expertises, pouvoirs et légitimités*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C., 2002. « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et statistique*, 352, 1, p. 57-80.

REPETTI M., 2015. « Du retraité méritant au senior actif : genèse et actualité d'une figure sociale en Suisse », *Retraite et société*, 71, p. 15-33.

SIMÉANT J., 2001. « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, 51, 1, p. 47-72.

SINTOMER Y., 2008. « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, 31, p. 115-133.

TALPIN J., 2008. « Pour une approche processuelle de l'engagement participatif : Les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative », *Politique et Sociétés*, 27, 3, p. 133-164.

TALPIN J., 2010. « Ces moments qui façonnent les hommes », *Revue française de science politique*, 60, 1, p. 91-115.

TARRAGONI F., 2021. « Introduction : Le temps du conflit démocratique », *Participations*, 31, 3, p. 7-25.

XAVIER D., 2012. « De l'engagement au désengagement : l'imbrication des trajectoires militantes, domestiques et professionnelles », *Cahiers du travail social*, 69, p. 53-64.

ZASK J., 2011. *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'Eau



## NOTES

1. L'ensemble des extraits d'entretiens sont référencées de la sorte : Entretien n° par ordre chronologique (sur 103), Ville, Année, Prénom, Genre, Age [participant à ...] CSP.
2. Entretien 65, Lanester, 2014, Albert, H, 66 [Ex conseiller de quartier] ; Retraité
3. Entretien 55, Lanester, 2014, Bernard, H, 71 [Ex élu, urbanisme] ; Retraité
4. Ces passages entre guillemets non-référencés sont des mentions fréquentes dans plusieurs entretiens.
5. Entretien 66, Lanester, 2014, Sylvain, H, 63 [Conseiller de quartier] ; Cadre
6. Entretien 21, Bruz, 2013, Francis, H, 63 [Participant forum - Membre Université du Temps libre] ; Retraité, Cadre
7. Entretien 15, Bruz, 2013, Jean-Louis, H, 58 [forum - Épicerie sociale] ; Retraité
8. Entretien 28, Bruz, 2013, Albert, H, 68 [Forum citoyen] ; Retraité

## RÉSUMÉS

Comment trouver le temps de participer à la vie démocratique ? Qui trouve le temps d'agir en citoyenne au-delà de l'acte électoral ? Pour répondre, l'article revient sur les parcours

d'engagement dans des dispositifs participatifs municipaux. Il montre en quoi les temporalités de la sphère civique sont déterminées par les sphères professionnelles et familiales. La démonstration déconstruit des figures habituelles de l'indisponibilité (actifs, salariés, parents) et de la disponibilité (retraités) pour l'engagement participatif. Les temps de la participation citoyenne sont situés dans l'espace social. La disponibilité biographique conditionne la disposition à participer, mais de façon différenciée selon le groupe social. La retraite peut entraîner la quête d'activités ou le choix de s'en détacher ; les modes de travail peuvent sensibiliser aux méthodes participatives ou y rendre hermétiques ; le rapport au travail peut impliquer la subordination ou la subjectivation ; la parentalité peut être un accaparement ou une ouverture sur la vie locale... En plus de l'importance de la maîtrise autonome et personnelle de son temps, deux aspects essentiels de l'intérêt à participer ressortent : le caractère décisionnel (avoir le dernier mot) ou décisif (enjeu plus ou moins important). Ainsi, cet article montre que la disponibilité temporelle, en plus d'être inégalement distribuée, est toujours subjectivement réinterprétée en disposition à participer ou à ne pas participer.

How can one find the time to participate in democratic life? Who is not too busy to act as a citizen beyond the electoral act? In order to answer this question, the article considers different trajectories of commitment in relation with municipal participatory mechanisms. It shows how the temporalities of the civic sphere are determined by the professional and family spheres. The demonstration deconstructs some usual figures of unavailability (working-age people, employees, parents) and availability (retired people) for participatory engagement. The times of citizen participation are situated in the social space. Biographical availability conditions the willingness to participate, but in a different manner depending on the social group. Retirement can lead to a search for activities or to a choice to detach oneself from them; work-place habits can make people aware of participatory methods or make them reluctant to them; the position within the relations of production can imply subordination or subjectivation; parenthood can be a hindrance or an opening to local life... In addition to the importance of autonomous and personal control of their time, two essential aspects stand out to explain one's interest in participating: making actual decisions about significant issues, to make it worth their time. This article shows that time, in addition to being unevenly distributed, is always subjectively reinterpreted as a disposition to participate or not to participate.

¿Cómo podemos encontrar tiempo para participar en la vida democrática? ¿Quién tiene tiempo para actuar como ciudadano más allá del acto electoral? Para responder a estas preguntas, el artículo examina las vías de participación en mecanismos municipales de participación. Aquí mostramos cómo las temporalidades de la esfera cívica están determinadas por las esferas profesional y familiar, y para ello deconstruimos las figuras habituales de indisponibilidad (trabajadores, empleados, padres) y disponibilidad (jubilados) para con el compromiso participativo. Los tiempos de participación ciudadana se sitúan en el espacio social. La disponibilidad biográfica condiciona la disposición a participar, pero de forma diferente según el grupo social. La jubilación puede llevar a la búsqueda de actividades o a la elección de desprenderse de ellas; los modelos de trabajo pueden sensibilizar a las personas con respecto a los métodos participativos o volverlas resistentes a ellos; la relación con el trabajo puede implicar subordinación o subjetivación; la parentalidad puede ser un obstáculo o una apertura a la vida local... Además de la importancia del control autónomo y personal del propio tiempo, destacamos dos aspectos esenciales del interés por participar: el carácter decisorio (tener la última palabra) y el carácter decisivo (participar en algo más o menos importante). Así, este artículo muestra que la disponibilidad de tiempo, además de estar desigualmente distribuida, siempre se reinterpreta subjetivamente como una disposición a participar o no.

## INDEX

**Palabras claves** : participación, democracia, compromiso, ciudadanía, disposición, disponibilidad, temporalidad, espacio social

**Mots-clés** : participation, démocratie, engagement, citoyenneté, disposition, disponibilité, temporalité, espace social

**Keywords** : participation, democracy, engagement, citizenship, predisposition, availability, temporality, social space

## AUTEUR

### GUILLAUME PETIT

MSH Paris Nord, GIS Démocratie et Participation, CNRS

Centre Européen de Sociologie et Science Politique, CESSP, Université Paris 1

[gllmpetit@gmail.com](mailto:gllmpetit@gmail.com)